

## **RESUME - CONSEIL MUNICIPAL DU 16.01.2019**

### **1. Le compte rendu du conseil municipal du 05.12.2018 est approuvé**

### **2. Projet de PLU - Etat d'avancement de la procédure**

- a. Le CONSEIL MUNICIPAL prend acte du compte rendu de la réunion du 18.12.1018 avec les personnes publiques associées. Cette réunion fait suite aux propositions de modifications sur le projet de PLU à la suite de l'enquête publique.
- b. Offre de service du cabinet « territoire demain ».

**Le CONSEIL MUNICIPAL valide l'offre de service du cabinet « territoire demain » pour une assistance à maîtrise d'ouvrage jusqu'à l'approbation finale du PLU. Montant : 4 060 € HT.**

### **3. Pôles de développement en perspective**

**Le CONSEIL MUNICIPAL valide les orientations futures suivantes :**

<b>Pôle de développement</b>	<b>Localisation</b>	<b>Orientation d'aménagement</b>
Economique - artisanat	Mioleine - les Plagnes	Création d'une zone artisanale (stockage matériaux, entrepôts, bureaux...) ...
Tourisme - administration	Chef lieu	Création d'une résidence de tourisme (emplacement : centre de vacances / périscolaire / parking) ...

### **4. Projet d'aménagement d'une nouvelle mairie**

- a. **Le CONSEIL MUNICIPAL valide les esquisses, désignation des locaux, plannings ainsi que le chiffrage des travaux suivants, sous réserve de l'inscription au budget des crédits correspondants.**

<b>Montants (source CAUE) :</b>	
Montant travaux prévisionnel (hors mobilier mobile)	1 318 600 € HT
Montants maîtrise d'œuvre et études prévisionnels (18 %)	240 000 € HT
<b>Planning (source CAUE) :</b>	
Consultation pour le choix du maître d'œuvre	3.1 mois
Etudes + instruction PC	10.7 mois
Chantiers	12.6 mois
<b>TOTAL</b>	<b>26.4 mois</b>

- b. **Le CONSEIL MUNICIPAL valide le devis de la SOCOTEC pour la réalisation du diagnostic plomb / amiante. Montant : 1 600 € HT (hors frais d'analyses) + 450 € HT par visite complémentaire.**

## **RESUME - CONSEIL MUNICIPAL DU 16.01.2019**

### **5. Sécurisation de la traversée « chef - lieu » - Acquisition de diverses parcelles**

Le CONSEIL MUNICIPAL valide la promesse unilatérale de vente.

### **6. Perspective sur la continuation de la traversée routière**

Le CONSEIL MUNICIPAL se prononce favorablement sur le prolongement, à terme, de la traversée routière de la Fruitière vers la Panthiaz.

3 tronçons se dessinent (1. Fruitière -> Les Génépis ; Les Génépis -> Panthaz ; Panthiaz -> Ville du Nant).

### **7. Point sur les remontées mécaniques**

#### **a. Rapport de principe de la nouvelle DSP**

Le CONSEIL MUNICIPAL valide le rapport sur le principe concernant les modalités d'organisation de la nouvelle délégation de service public.

#### **b. Validation du GER provisoire - saison 2018 / 2019**

Le CONSEIL MUNICIPAL prend acte des dépenses du fonds GER au 07.01.2019.

#### **c. Extension du réseau pour l'alimentation des nouveaux enneigeurs à Crêt Béni**

Le CONSEIL MUNICIPAL décide d'inscrire dans le projet de budget 2019 cet aménagement.

### **8. Acquisition de matériel de sonorisation (cinéma communal)**

En faisant suite à l'acquisition d'une nouvelle installation de cinéma numérique (coût : 32 290 € HT financé par la communauté de communes), le CONSEIL MUNICIPAL accepte l'offre de SAS cinémas du Chablais, d'un montant de 2 000 € pour l'acquisition du matériel de sonorisation.

### **9. Coupe de bois - secteur de « Recon »**

Le CONSEIL MUNICIPAL valide l'offre de l'exploitant BIDAL pour un prix de 5 € le m3 sur les parcelles 70 et 71.

### **10. Examen des demandes de permis de construire, déclarations préalables de travaux**

### **11. Points divers**

Le maire, Bernard MAXIT

